



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réouverture des écoles

Question au Gouvernement n° 2931

Texte de la question

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Anne Brugnera.

Mme Anne Brugnera. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, le 12 mai, nos enfants reprendront le chemin de l'école. Ce sera un grand moment dans la vie de ces élèves et une étape symbolique d'un déconfinement progressif, redonnant vie à nos territoires par l'ouverture d'un lieu primordial dans notre société : l'école du quartier ou du village.

Il s'agira aussi et surtout d'un moment essentiel du point de vue de la continuité pédagogique alors que, pour les enfants, le confinement diffère selon le lieu d'habitation et l'accompagnement que chaque parent peut assurer.

Dans nos territoires, les maires et leurs adjoints à l'éducation sont à l'œuvre pour rouvrir des infrastructures qui dépendent de leur compétence. Mais la politique d'opposition systématique a repris son cours et des voix se font entendre qui contestent la réouverture de ces premiers lieux de savoir et de citoyenneté que sont les écoles publiques françaises.

Élue locale, ancienne adjointe aux écoles et membre de la délégation parlementaire aux collectivités territoriales et à la décentralisation, je trouve paradoxal que des élus locaux qui demandent régulièrement plus de responsabilité et d'autonomie en appellent à l'État le jour où ils ont l'occasion d'obtenir satisfaction. Je m'adresse à eux : à l'heure où notre nation demande un discours clair et un travail en commun, soyez au rendez-vous, travaillez avec nous, avec vos services académiques, pour laisser le choix aux parents de maintenir une instruction à domicile ou de scolariser à nouveau leur enfant, un choix qui leur appartient.

Parce que l'arbre ne doit pas cacher la forêt, je tiens aussi à remercier tous les maires, tous les élus et services qui travaillent à la réouverture en respectant le protocole sanitaire fourni par l'éducation nationale, en achetant les protections nécessaires aux agents, notamment aux enseignants, en préparant les salles de classe, en recensant avec les directeurs d'école les capacités d'accueil et les choix des familles.

Pour réussir ensemble le retour à l'école, il faut que chacun, enseignant comme élu, travaille avec confiance et souplesse, hors des schémas habituels parfois bien rigides.

M. Sébastien Jumel. Ils le font déjà !

Mme Anne Brugnera. Comment vos services soutiennent-ils les bonnes volontés des acteurs de terrain ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Votre question est importante en ce moment décisif pour notre pays, où, pour la première fois de notre histoire, nous avons à organiser une rentrée en cours d'année scolaire, qui plus est sous un format inédit. Cela appelle en effet une grande souplesse au niveau local.

Nous devons relever trois défis. Le premier est sanitaire ; c'est le sens de notre protocole, très strict, ce que j'assume – certains trouvent qu'il l'est trop, mais on nous aurait reproché qu'il ne le soit pas. Nous sommes unis pour le faire respecter et pour aider les communes à se mettre à jour. Le deuxième défi concerne le cadre d'accueil : il s'agit de définir dans quel ordre les enfants reviendront à l'école, ce pour quoi nous tenons compte à la fois du niveau d'enseignement et des publics prioritaires. Vient enfin le cadre pédagogique : l'école n'est pas une garderie, mai et juin seront marqués par des enjeux pédagogiques importants et notre souhait que les enfants continuent d'apprendre et de se développer à l'école au cours de ces deux mois est indissociable de notre objectif social.

Celui-ci est fondamental, vous l'avez très bien rappelé. Nous ne pouvons nous permettre de laisser des enfants hors de l'école de mars à septembre. Ce défi-là aussi, nous sommes en train de le relever. J'étais ce matin en visite, au côté du Président de la République, dans une école de Poissy qui a accueilli dans ses murs des enfants de soignants. Voici un très bon exemple de la forêt qui ne saurait être cachée : l'accueil des enfants de soignants, à raison de 30 000 au cours des deux mois de confinement, a été une magnifique réussite des mairies, des enseignants et des autres personnels – une expérience qui sert évidemment aussi à penser le déconfinement. Cette école, comme la majorité de celles de France, ouvrira au cours du mois de mai pour accueillir le plus grand nombre possible d'enfants.

La situation n'est pas la même que d'habitude, chacun peut le comprendre ; mais en réussissant le déconfinement avec les mairies, nous montrerons que nous sommes un peuple uni autour de l'école. Je sais que nous y arriverons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne Brugnera](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2931

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)